



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

VOTRE VOIX NOTRE ACTION

ÉLECTIONS TRÈS PETITES ENTREPRISES PRÉPARATEURS ET ADJOINTS EN PHARMACIE

NOS REVENDICATIONS, NOS RÉSULTATS

POUR CETTE CAMPAGNE ÉLECTORALE, LA CFDT SANTÉ-SOCIAUX MET EN LUMIÈRE DES MÉTIERS DONT ON PARLE PEU : LES PRÉPARATEURS ET ADJOINTS EN PHARMACIE.

LES SALAIRES

Il est nécessaire d'augmenter les salaires minima pour permettre aux préparateurs d'évoluer au-delà du coefficient 300.

Concernant les adjoints, plus de 70 % d'entre eux demeurent figés au coefficient 500 : la CFDT revendique des coefficients intermédiaires entre 500 et 600.

Trop souvent, les adjoints ne bénéficient pas d'une rémunération et d'une reconnaissance de leur niveau d'études élevé.

Chaque nouvelle mission exercée par les pharmaciens adjoints devrait être rémunérée.

LES DROITS ACQUIS

Lors d'un changement de pharmacie, la CFDT santé-sociaux revendique un maintien du

coefficient acquis et de l'ancienneté. Cela va dans le sens d'un véritable déroulement de carrière pour tous les salariés de l'officine.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le développement professionnel continu est un droit pour tous les salariés.

Les préparateurs et les adjoints doivent pouvoir s'absenter sur leur temps de travail afin de répondre aux exigences gouvernementales en termes de formation.

La CFDT santé-sociaux demande l'ouverture d'une négociation pour un nouvel accord sur la formation professionnelle, incluant les nouveaux dispositifs de formations et des moyens.

Elle participe activement aux travaux sur les

VOUS REPRÉSENTER

VOUS DÉFENDRE

VOUS ÉCOUTER

**AMÉLIORER
VOS CONDITIONS
DE TRAVAIL**

**OBTENIR
DE NOUVEAUX DROITS**





**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉLECTIONS TRÈS PETITES ENTREPRISES PRÉPARATEURS ET ADJOINTS EN PHARMACIE

référentiels de formations des certificats de qualifications professionnelles de la branche professionnelle, tels que le maintien à domicile et son matériel, mais également l'aromathérapie-herboristerie.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La pénibilité de la station debout doit être prise en compte. La qualité de vie au travail doit être améliorée.

La CFDT santé-sociaux demande que chaque salarié de la pharmacie d'officine ait droit à un siège assis-debout et que l'accord relatif aux conditions de travail soit réellement appliqué.

LA PROTECTION SOCIALE

La CFDT a obtenu des garanties en santé identiques pour tous les salariés. Elle revendique une amélioration des garanties en santé et en prévoyance. Le régime de branche doit répondre aux besoins des salariés, avec le moins de reste à charge possible, sans fortes hausses de cotisations. Lors de la crise sanitaire liée au Covid-19, la CFDT a

obtenu le maintien des garanties. Elle est force de propositions pour obtenir un degré élevé de solidarité.

OFFRES DE SERVICE CFDT

En matière d'offres de service, la CFDT s'engage à offrir à ses adhérents des conseils personnalisés, notamment juridiques. La CFDT met à disposition une plateforme d'aides sociales et culturelles pour ses adhérents, à l'image de ce que proposent les comités des CSE des plus grandes entreprises.

C'est votre voix qui va permettre à la CFDT d'être représentative au sein de la branche et de défendre et d'exprimer vos intérêts individuels et collectifs dans les instances paritaires.

La CFDT est une organisation d'adhérents avec des valeurs humaines qu'elle porte au cœur de ses revendications.

Vous êtes salarié d'une pharmacie d'officine, rejoignez-nous !

La CFDT crée le lien de solidarité manquant aux salariés de l'officine, trop souvent isolés.

VOTEZ POUR LE 1^{er} SYNDICAT DE FRANCE



VOTEZ CFDT !

WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE

Du 25 janvier au 7 février 2021